

BTS Hygiène Propreté Environnement



■ LES MOTS CLES

PROPRETE, TRAITEMENT DES DECHETS, HYGIENE, QUALITE, ENVIRONNEMENT



■ LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le titulaire du BTS Hygiène Propreté Environnement intervient dans les domaines de la propreté et de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine, de la gestion des déchets ou de l'assainissement.

Dans une entreprise de nettoyage industriel, une industrie ou dans le secteur public, ce technicien est responsable de secteur ou de site, chargé de développement, inspecteur d'encadrement ou adjoint au responsable des services généraux.

Il intervient dans le cadre des politiques Qualité des entreprises, dans la recherche et négociation des contrats, dans la conception des produits, dans l'ordonnancement et l'optimisation des travaux, dans la gestion et le contrôle de l'exploitation, ainsi que dans la gestion des moyens de production.



■ PERIODES EN ENTREPRISE :

1ère année : Stage ouvrier de 4 semaines
(se familiariser avec les entreprises et mettre en pratique les acquis de 1ère année)

2ème année : Stage de technicien de 8 semaines
(participer aux activités et prendre en charge des responsabilités techniques, résoudre une problématique en effectuant un étude technico-économique)



■ LES CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette filière est ouverte aux filles et aux garçons. L'admission est faite sur examen du dossier du candidat.

L'accès à la Section de Technicien Supérieur est conditionné à l'obtention d'un **Baccalauréat S, STL, STAV, ES, ou STI toutes options, ou d'un Baccalauréat Professionnel.**

(Hygiène Environnement, Maintenance des Équipements Industriels, ...)